

fait donner un asile et des secours à ceux dont il ne peut se charger, et toute cette famille est à l'abri du besoin. C'est une pauvre orphelin, jusque là idiot, et que recueille un homme charitable, qu'il instruit, qu'il aime comme son enfant. Ce sont des malheureux de tout genre que la charité découvre et sauve du désespoir et soivent du déshonneur. Et remarquez que de ce moment ces maisons qui sont devenues des maisons de refuge sont heureuses et prospères : l'aisance et la fortune sont venues les habiter en même tems que la charité. C'est que Dieu attache une bénédiction particulière aux œuvres qu'anime cette sainte vertu, et que la charité, dans ses vues providentielles, reçoit déjà dans ce monde une juste récompense. Oh ! oui, notre pays est un pays de charité, un pays de bénédiction ! Puissent ces salutaires exemple être portés partout, afin que réunis dans un même dévouement nous puissions de plus en plus faire bénir la religion qui l'aura enfanté.

L'*Aurore* contient dans un de ses derniers numéros, un article remarquable sur l'industrie agricole et manufacturière. Ce sont des vues d'encouragement proposées à l'appréciation de nos compatriotes qui, par manque d'une certaine ambition et d'une confiance légitime en leurs propres forces, négligent les ressources qu'ils ont sous la main et qui augmenteraient leurs revenus et leur prospérité. Nous applaudirons toujours de grand cœur à ce qui pourra contribuer au bien-être de nos concitoyens, à ce qui favorisera l'industrie agricole dans notre pays ; car nous regardons l'agriculture comme la source la plus constante et la plus féconde de la véritable richesse. Les améliorations dans l'agriculture sont trop universellement négligées, de l'aveu de tous. Il ne faudrait pas croire que tout est perdu, quand une des céréales vient à manquer ; ni qu'on doit abandonner la culture d'une terre, quand elle est devenue fatiguée et stérile. Il y a des moyens de lui rendre sa fécondité première ; car notre sol n'est assurément pas plus ingrat que celui des landes que l'on rencontre en Europe, et que l'industrie agricole a su merveilleusement fertiliser. Outre l'avantage que l'on peut retirer de la chaux, ainsi que le remarque judicieusement l'auteur de l'article précité, il y a encore d'autres engrais factices dont on fait usage sous nos yeux ; il y a le secours des prairies artificielles, périodiquement renouvelées, et qui, à l'utilité de fournir d'excellent fourrage ou de riches pâturages, ajoutent celle non moins précieuse de renouveler la terre et de lui servir d'engrais ; il y a le moyen de remplacer utilement une des céréales qui ne réussit pas par une autre qui produit avec abondance, et dont on peut utiliser la consommation de la manière qu'indique l'*Aurore* ; il y a enfin le mode de culture qu'il ne faudrait pas tant négliger, les améliorations et les changemens introduits dans les formes, modes qu'il ne faudrait pas toujours mépriser, surtout quand l'expérience et les succès sont là pour les recommander. Un cultivateur a une infinité de ressources que souvent il ne soupçonne même pas ; et pour peu qu'il soit actif et intelligent, avec les habitudes d'ordre et d'économie qu'ont généralement les habitans de la campagne, il est difficile qu'il ne parvienne pas à une honnête aisance. Tous les étrangers qui ont visité le Canada et qui ont vu la richesse foncière de nos habitans ont été unanimes à la regarder comme une source infaillible de fortune et de prospérité, quand on vaudra l'exploiter avec discernement. Or, presque tous les Canadiens sont propriétaires fonciers, et il est impossible qu'ils négligent longtems encore l'exploitation de leurs ressources naturelles. Qu'on compte un peu moins sur l'argent mis en circulation par le commerce : le commerce est essentiellement agiotage ; et l'agiotage, qui peut faire par circonstance la fortune de quelques individus, ne fera jamais celle d'une nation. Au lieu que l'agriculture est constante et universelle dans ses résultats.

Le *Canadien* a fait entendre, il y a quelques jours, de nobles et généreuses paroles dont nous demandons pardon de n'avoir pas parlé plus tôt. Il demande à grands cris l'amnistie, l'amnistie en faveur de nos infortunés frères, l'amnistie pleine et entière. Il n'y aura pas dans ce pays un noble cœur qui ne s'associe à ce saint désir de hâter la réalisation d'un vœu si légitime. Oh ! oui, c'est assez, c'est trop que trois ans d'expiation pour une faute, une erreur d'un moment ! c'est trop que trois ans de vie dans la souffrance et dans les larmes ! c'est trop que trois ans d'exil loin de tout ce qu'il y a de beau, de tout ce qu'il y a de bon, de tout ce que l'on aime dans le monde, sa famille et sa patrie ! c'est trop que trois ans d'angoisses pour d'innocentes mères, d'innocentes épouses, d'innocents orphelins ! Oui c'est trop ; et vous le comprendrez, vous dont la puissance, dont une parole peut consoler tant de douleurs

et sécher tant de larmes. Cette ère nouvelle qui vient de naître pour nous, et que nous bénissons, elle doit luire aussi et surtout pour ceux de nos frères qui furent les plus grandes victimes de ces tems malheureux dont on proclame en ce moment l'oubli. Et que seraient nos espérances, si elles étaient exclusifs du pardon et du retour de nos chers exilés ? Comment pourrions-nous bénir la justice et la miséricorde de notre reine, si des bruits de chaînes et des cris de désespoir nous arrivaient toujours des plages de l'exil ? Qu'on laisse aux scélérats que la société repousse, aux voleurs et aux assassins, des punitions dignes de ces grands coupables. On comprendra cela enfin, nous l'espérons, et on rendra au Canada, leur patrie, les fils qu'il a perdus. Car on veut réparer les désastres passés, les réparer complètement, dit-on : ce ne sera donc pas une demi-réparation. Hélas ! c'est bien assez pour la haine de nos ennemis, pour ceux qui ne veulent entendre parler ni de justice ni de pardon, et qui ont cependant toujours le mot de religion à la bouche, c'est bien assez pour eux que le souvenir de l'échafaud encore tiède du sang canadien ; il ne faudra pas sans doute à leur soif de vengeance des supplices sans fin. Honneur donc à l'estimable journal qui, au milieu des félicitations et des actions de grâces, a jeté le cri généreux d'AMNISTIE. Il aura de l'écho ; et ce ne sera pas en vain que tout un peuple l'aura répété, en le mêlant à ses vœux et à ses prières.

— ❖ —  
De l'*Aurore*.

*Bulletin.*—L'accident de l'éditeur du *Herald*, signalé dans les remarques des *Mélanges*, reproduites dans l'*Aurore* peut faire craindre les plus graves conséquences.

L'ensure qui va croissant ne cesse d'ajouter de même à la difficulté de faire l'extraction du Jésuite arrêté dans l'œsophage du malheureux rédacteur qui souffre d'atroces douleurs, jointes à l'oppression produite par l'ensure qui gêne le passage de l'air pour entrer dans la trachée-artère.

Faire descendre le Jésuite comme naguère à Londres l'os de perdrix dans le gosier du duc de Wellington, n'est pas chose possible. Nos doctes Esculapes de Montréal ne manquent pas de science mais d'instruments comme d'expérience pour prendre sur eux de faire une pareille opération, dont d'ailleurs on ne trouve point d'exemple dans les annales de la chirurgie.

Ce qui rend la situation de l'éditeur plus critique, c'est qu'aux accès d'une fièvre brûlante se sont joints ceux du plus furieux délire, et que les redoublements sont suivis tour-à-tour de la prostration des forces du malade à proportion de la violence des paroxysmes.

Nos renseignemens ne vont pas plus loin pour le moment sur cet article.

— ❖ —  
Extraits du *Courrier des Etats-Unis*.

EMPRUNT CANADIEN.—On écrit de Londres, en date du 15 déc. : L'émission de l'emprunt canadien, annoncée dans le *Times* d'aujourd'hui, a été affichée à la Bourse, suivant l'usage, ainsi qu'à la Banque d'Angleterre. On n'a point été surpris de cette nouvelle, à laquelle on s'attendait depuis la passation de l'acte qui autorise l'emprunt. L'argent commande aujourd'hui des intérêts si minimes, que les capitalistes se jettent avec avidité sur un placement avantageux garanti par le gouvernement anglais. Au taux actuel des fonds publics, le nouvel emprunt à 4 p. 100 sera sans doute souscrit à 100. ce qui donnera un intérêt d'environ 3½ p. 100. En outre de l'énorme masse de capitaux qui ne trouvent pas de placement, il y a une autre circonstance favorable à l'emprunt canadien. C'est la croyance, généralement répandue, que le gouvernement prépare une réduction de 3½ p. 100. Si pareille mesure se réalisait, le 4 p. 100 canadien, qui ne sera rachetable que dans vingt ans, serait, sur le marché, le seul emprunt public qui commandât plus de 3 p. 100. Une seule cause peut influencer d'une manière défavorable ce nouvel emprunt : c'est la crainte de voir s'opérer, dans le prix des espèces, une fluctuation qui rendrait celles-ci aussi rares qu'elles sont maintenant abondantes. Le montant de l'emprunt ne s'élevant pas à plus de 300,000 livres stg., on ne pense pas qu'il y ait aucun inconvénient à le contracter par souscription publique, au lieu de recourir aux soumissions enchetées, comme cela a lieu d'ordinaire. D'après l'avis officiel, les actions seront remboursables dans vingt ans. Les puristes financiers chicanent sur l'ambiguïté de cette phrase qui ne dit pas si le remboursement sera obligatoire ou facultatif.

L'AMÉRIQUE JUGÉE PAR UN AMÉRICAIN.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance suivante, remarquable non seulement parce qu'elle fait des institutions américaines une critique spirituelle, mais encore et surtout parce que cette critique émane d'un Américain. Son signataire, M. E. W. J., a un nom connu parmi les publicistes de ce pays, et chacun entreverra ce nom sous les initiales transparentes derrière lesquelles il se tient à demi caché. En donnant asile dans nos colonnes à ce curieux jugement, porté par un Américain de talent et d'éducation sur son propre pays,